

Gestion des risques appliquée  
à la prise en charge médicamenteuse en EMS :  
du plan d'action national Personne Agée  
à la mise en œuvre d'Inter Diag EHPAD



11 octobre 2018 – Journée CEPIAS - Vannes

Mélanie Chacou  
Gilles Piriou



## SOMMAIRE

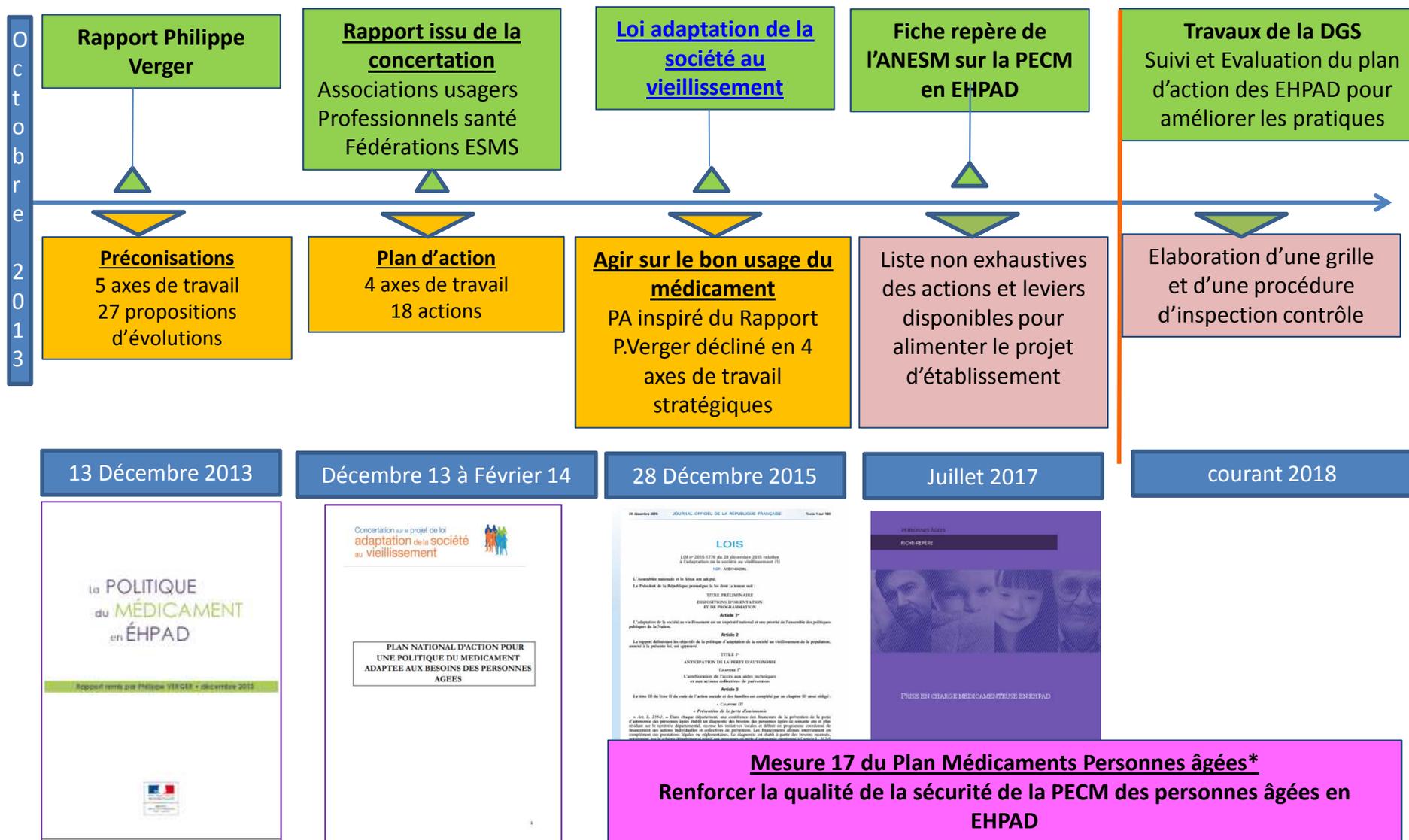
### **1. Les épisodes précédents : ce qui est à faire**

- Le plan d'action national sur la politique médicament chez la personne âgée
- Les fiches repères de l'ANESM
- Les documents recommandés

### **2. Inter diag EHPAD : le QQOQCP**

# UN PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA POLITIQUE MÉDICAMENT ADAPTÉE AUX SUJETS AGES

## AGIR SUR LE BON USAGE DU MÉDICAMENT ET LUTTER CONTRE LA IATROGÉNIE

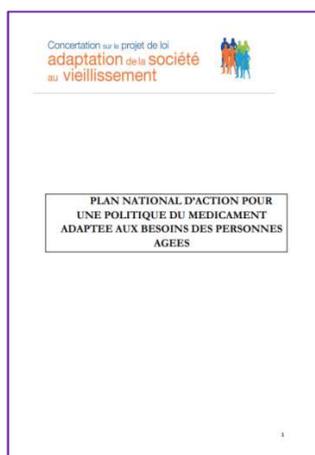


## LOI ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

### PROGRAMME D'ACTION INSPIRÉ DES PROPOSITIONS DU RAPPORT P.VERGER

#### 4 axes de travail stratégique

1. Limiter un recours inadéquat aux médicaments, favoriser les stratégies de soins et d'accompagnement alternatives et/ou complémentaires chaque fois que cela est possible
2. Aider le médecin à gérer au mieux le risque de consommation inadéquate de médicaments chez les personnes âgées
3. Favoriser l'observance et développer l'accompagnement pharmaceutique
4. **Améliorer la qualité de la prise en charge médicamenteuse pour les personnes âgées résidant en maison de retraite médicalisée (EHPAD)**



action 16 : renforcer les actions de l'ARS pour améliorer l'efficience et la qualité des soins en EHPAD

**action 17 : renforcer la qualité et la sécurité de la PECM en EHPAD**

action 18 : suivre les évolutions qui seront apportées par la réalisation du plan 2014-2019 ....



[des outils disponibles sur  
www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)

## POUR MÉMOIRE : MESURE 17 RELATIVE À LA QGDR MÉDICAMENTEUX EN EHPAD

### 7 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

#### Objectif 1

Renforcer le pilotage de la politique du médicament dans l'établissement  
**Commission de coordination gériatrique / inscrire la politique du médicament dans le projet d'établissement / discussion avec l'ARS (CPOM)**

#### Objectif 2

Promouvoir l'informatisation dans les EHPAD et l'interopérabilité des outils  
**Partage d'informations entre professionnels de santé**

#### Objectif 3

Promouvoir une culture de qualité et de sécurité partagée au sein de l'équipe médicale et soignante de l'établissement mais aussi de son management  
**Outils d'auto-évaluation pluridisciplinaire relatif à la qualité de la PECM en EHPAD / Gestion des risques a priori/Prioriser les actions de la commission de coordination gériatrique**

#### Objectif 4

Encourager la déclaration et l'analyse des effets indésirables suspectés d'être dus à un médicament  
**Gestion des risques a posteriori : Vigilances**

#### Objectif 5

Mettre à disposition des établissements les **référentiels juridiques et de bonnes pratiques** nécessaires à la sécurisation des pratiques professionnelles et du circuit du médicament

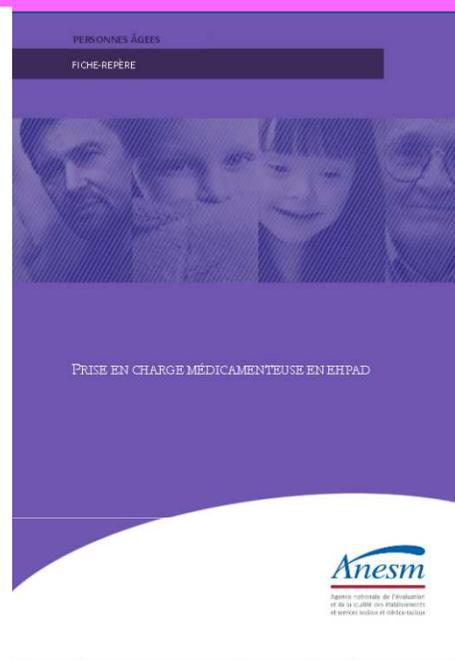
#### Objectif 6

Intégrer la nécessité d'un suivi de l'iatrogénie dans les EHPAD avec PUI notamment en remontant les informations de consommation via par exemple Resid'Ehpad

#### Objectif 7

**Formaliser** à brève échéance dans un cahier des charges **les missions du pharmacien en EHPAD** et ce quelque soit l'organisation de l'établissement avec ou sans PUI

**Mesure 17 du Plan Médicaments Personnes âgées\***  
**Renforcer la qualité de la sécurité de la PECM des personnes âgées en EHPAD**



- **Les fiches repères de l'ANESM**

Des leviers et des outils pour garantir la qualité et la sécurité des soins en EHPAD



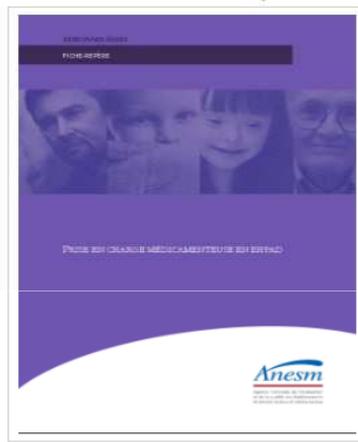
[des outils disponibles sur](#)

# LA FICHE REPÈRE DE L'ANESM SUR LA PECM EN EHPAD

[HTTP://WWW.OMEDITBRETAGNE.FR/LRPORTAL/ACCUEIL/PERSONNES-AGEES/PUBLICATIONS/PECM-MEDICAMENTEUSE-EN-EHPAD](http://www.omeditbretagne.fr/lrportal/accueil/personnes-agees/publications/pecm-medicamenteuse-en-ehpad)

- Antibiologie
- Observatoire dédié au cancer
- Dispositifs implantables
- Médicament
- Personnes âgées
  - Commission Personnes âgées
  - Textes de références
    - Politique du médicament**
    - iatrogénie médicamenteuse
  - Boite à outils
  - Formations EHPAD
- Pharmacie clinique
- Qualité Sécurité Vigilance
- Réseau ville-hôpital
- Outils de formation

## Juillet 2017 : Les fiches-repère de l'ANESM



En 2016, l'ANESM (Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) a publié une première fiche-repère sur les : « **Risques liés à la prise des médicaments** ».

En 2017, l'ANESM poursuit ses travaux relatifs aux Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et publie une nouvelle fiche-repère sur la : « **Prise en charge médicamenteuse en Ehpad** ».

Au sommaire : la liste des outils pour répondre aux enjeux de santé publique sur l'iatrogénie médicamenteuse en vue de répondre à la mesure 17 du plan d'action annexé à la loi Adaptation de la Société au Vieillessement : renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.

Sous un format plus synthétique que celui des recommandations, ces fiches ont pour objectifs de/d'

- favoriser l'appropriation des bonnes pratiques,
- identifier et tracer les actions mises en œuvre pour garantir la qualité de la prise en charge médicamenteuse,
- lister des outils sur lesquels les équipes pourront s'appuyer en fonction de leur niveau d'avancement.

Vous pouvez consulter ces fiches sur le site de l'ANESM : [www.anesm.sante.gouv.fr](http://www.anesm.sante.gouv.fr) ou en cliquant directement sur les liens suivants : « **Risques liés à la prise des médicaments** » et « **Prise en charge médicamenteuse en Ehpad** ».

Dernière modification de la page : 19/07/2017

## LEVIER 1 : DÉFINIR LA POLITIQUE QUALITÉ SÉCURITÉ DE LA PECM

- **Constituer un comité de pilotage**
  - Membres de la commission de coordination gériatrique (Direction , Médecin coordonnateur , ...)
  - Partenaires extérieurs à la structure (médecins traitants, pharmaciens, praticiens d'une structure d'HAD...)
- **Elaborer et DEPLOYER un plan d'action basé sur la réalisation**
  - d'une évaluation externe
  - d'une évaluation interne via l'utilisation d'un outil d'auto-évaluation sur la PECM en EHPAD
- **Etablir un plan de formation sur la PECM et la GDR**
- **Intégrer la politique du médicament dans le projet d'établissement**

Modules Interdiag EHPAD - ANAP

- Module destiné aux EHPAD avec PUI
- Module destiné aux EHPAD sans PUI



des outils disponibles sur  
[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)



## LEVIER 2 : ÉVALUER LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE AU SEIN DE L'EHPAD : LES AXES DE PRÉVENTION

- **Axe 1 relatif à la santé des résidents**
  - Mettre en œuvre des actions de promotion de la vaccination
  - Mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur le service médical rendu des psychotropes (Direction , Médecin coordonnateur , ...)
  
- **Axe 2 relatif à la sensibilisation du personnel soignant sur**
  - Le risque médicamenteux
  - Les conditions d'utilisation des médicaments
  - Les modalités de signalement et de gestion des événements indésirables
  
- **Axe 3 relatif à la description de l'ensemble des étapes du processus de PECM :**
  - La prescription
  - La dispensation
  - Le transport
  - Le stockage
  - La préparation des doses de médicaments
  - L'administration



## LEVIER 2 : ÉVALUER LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE AU SEIN DE L'EHPAD : LES AXES DE PRÉVENTION



- Guides sur la sécurisation de la PECM : ARS Rhône-Alpes, Basses Normandie, Pays de Loire
- Films pédagogiques « EHPAD Medoc » - OMÉDIT Normandie (analyse de scénario)
- Liste des spécialités destinées à être ou ne pas être broyées ou ouvertes - OMÉDIT Haute-Normandie

### En complément:

1. Formation (initiale et continue) des professionnels de santé
  - <https://services.telesantebretagne.org/lrportal/web/site-omedit/accueil/qualite-securite-vigilance/formations>
2. Modules de e-learning sur le BU des médicaments et les DM
  - <https://services.telesantebretagne.org/lrportal/web/site-omedit/accueil/boite-outils/modules-de-e-learning>



des outils disponibles sur  
[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)

## LEVIER 3 : ÉVALUER ET ADAPTER LES PRESCRIPTIONS AU MOMENT DE L'ACCUEIL ET TOUT AU LONG DE L'ACCOMPAGNEMENT

### ➤ **Axe 1 au niveau du résident**

- lister les médicaments prescrits
- indiquer la source (résident, médecin traitant, pharmacien, DP....)
- tenir compte de l'automédication

### ➤ **Axe 2 au niveau de l'EHPAD**

- Réunir la CCG au moins 2 fois par an
- Etablir une liste préférentielle des traitements adaptés à la personne âgée
- Etablir une dotation de médicaments et de DM pour soins urgents
- Formaliser le partage d'information avec les professionnels de santé extérieurs



- Listes préférentielles des traitements adaptés à la personne âgée (OMÉDIT – SFPC)
- Guide méthodologique pour établir les listes médicaments à prescrire préférentiellement dans le respect des règles de l'art
- Liste des médicaments pour besoins urgents (OMÉDIT Bretagne)



des outils disponibles sur  
[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)

## LEVIER 4 : ADAPTER ET AMÉLIORER LA PRESCRIPTION ET LA TRANSMISSION AINSI QUE LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS

### ➤ **Axe 1 au niveau du résident**

- Informatisation de la prescription
- Interopérabilité du logiciel de prescription avec le logiciel de la pharmacie
- Sécuriser l'approvisionnement

### ➤ **Axe 2 sur un point de vigilance**

- Prévoir une procédure de dispensation pour les week end et la nuit
- Prévoir la continuité des mêmes médicaments génériques

## LEVIER 5 : ÉVALUER ET AMÉLIORER L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

- Sensibilisation à l'identitovigilance (HAS – points clés p27 et 28)
- Améliorer l'observance et la traçabilité de l'administration
- Formaliser le signalement des EI et des EM



- HAS : guide sur la sécurisation de l'administration des médicaments

[https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-10/guide\\_outils\\_securisation\\_autoevaluation\\_administration\\_medicaments\\_partie2\\_mettre\\_en\\_oeuvre.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-10/guide_outils_securisation_autoevaluation_administration_medicaments_partie2_mettre_en_oeuvre.pdf)

- Formation sur le bon usage des médicaments et des DM en ligne (OMÉDIT) :

<https://services.telesantebretagne.org/lrportal/web/site-omedit/accueil/boite-outils/modules-de-e-learning>

## LEVIER 6 : ÉVALUER SES ACTIVITÉ ET LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES

- Octroyer au résident la possibilité de préparer et de prendre seul ses médicaments
- Informer le résident des procédures de mise à disposition des médicaments et des procédures mises en place pour limiter les risques iatrogènes
- Prévoir un temps pour expliquer au résident tout changement de son ordonnance et les effets attendus
- Prévoir un temps d'échange sur la perception du traitement par le résident
- Spécifier tout refus de traitement dans les transmissions

## LEVIER 7 : ÉVALUER SES ACTIVITÉ ET LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES

- Nombre d'événements indésirables remontés
- Nombre de formations réalisées en interne ou en externe
- Nombre de résidents consommant des neuroleptiques
- Nombre de réunions de commissions gériatriques réalisées
- Nombre de conciliations médicamenteuses réalisée



Mesure 17 du Plan Médicaments Personnes âgées\*  
Renforcer la qualité de la sécurité de la PECM des personnes âgées en EHPAD



- **Les enjeux de la sécurisation de la PECM**  
Retour sur l'expérimentation d'une grille inspection contrôle en juin 2017

# EVALUATION DU PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE EN EHPAD

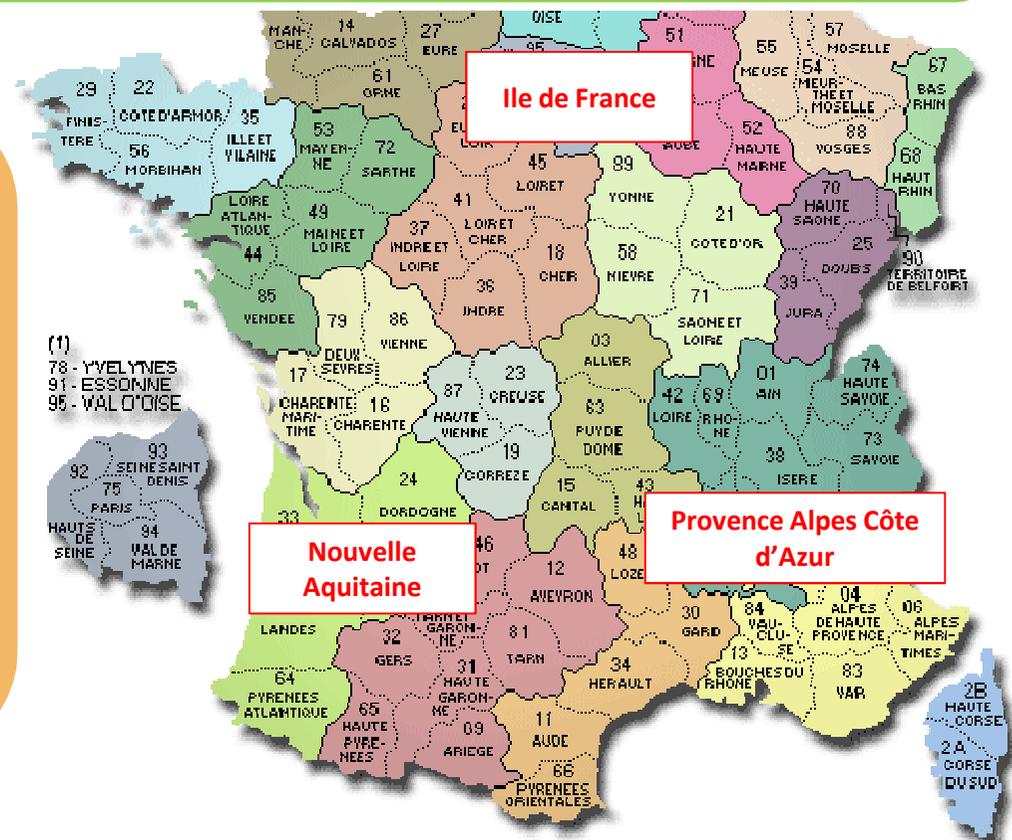


Objectif : proposer une grille et une procédure de suivi des enjeux de la politique du médicament adaptée aux personnes âgées en vue d'une généralisation à l'ensemble des ARS en 2018

## Outils élaborés tiennent compte

modifications législatives : loi adaptation de la société au vieillissement, loi de modernisation du système de santé, nouveaux droits de patients

Plans ou stratégies de santé: plan médicaments génériques



## SE PRÉPARER À L'INSPECTION : LISTE DES DOCUMENTS RECOMMANDÉS

1. **Politique du médicament** formalisée et inscrite dans le projet d'établissement sous forme de processus ou de logigramme
2. **Procédures** de prescription, d'approvisionnement et d'administration des médicaments, de gestion du traitement personnel, de transfert de service, transmission des informations, stockage des médicaments (chambre, services)
3. **Analyse des risques de la PECM avec la liste des indicateurs suivis réalisée à partir d'un outil adapté type Interdiag EHPAD**
4. Conclusions des **rapports d'évaluation interne et externes**
5. **Programme d'action de la commission de coordination gériatrique (calendrier, responsabilités, indicateurs de suivi)**
6. **Procédure de signalement des EI liés au médicaments (CRPV)**
7. **Procédure de déclaration des EM** (fiche de signalement, recueil des EM déclarés et analysés ou non)
8. **Conventions avec pharmaciens d'officine (détails / permanence ...)**
9. **CR de la CCG** (2 fois par an a minima) **et protocoles thérapeutiques validés**
10. **Liste des médicaments préférentiels**
11. **Dotations de médicaments et de DM**
12. **Plan de formation pluriannuel des professionnels de l'établissement**



© Can Stock Photo - csp989841



Présentation disponible sur:  
[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)

## SE PRÉPARER À L'INSPECTION : LISTE DES DOCUMENTS RECOMMANDÉS

1. → **Politique du médicament** formalisée et inscrite dans le projet d'établissement sous forme de processus ou de logigramme
2. → **Procédures** de prescription, d'approvisionnement et d'administration des médicaments, de gestion du traitement personnel, de transfert de service, transmission des informations, stockage des médicaments (chambre, services)
3. → **Analyse des risques de la PECM avec la liste des indicateurs suivis réalisée à partir d'un outil adapté type Interdiag EHPAD**
4. Conclusions des **rapports d'évaluation interne et externes**
5. → **Programme d'action de la commission de coordination gériatrique (calendrier, responsabilités, indicateurs de suivi)**
6. → **Procédure de signalement des EI liés au médicaments (CRPV)**
7. → **Procédure de déclaration des EM** (fiche de signalement, recueil des EM déclarés et analysés ou non)
8. → **Conventions avec pharmaciens d'officine (détails / permanence ...)**
9. → **CR de la CCG** (2 fois par an a minima) et **protocoles thérapeutiques validés**
10. → **Liste des médicaments préférentiels**
11. → **Dotations de médicaments et de DM**
12. → **Plan de formation pluriannuel des professionnels de l'établissement**



© Can Stock Photo - csp989841



Présentation disponible sur:  
[www.omeditbretagne.fr](http://www.omeditbretagne.fr)



# Renforcer la qualité et la sécurité de la Prise en charge médicamenteuse des résidents en EHPAD



<http://www.anap.fr/ressources/outils/detail/actualites/inter-diag-medicaments-en-ehpad-v2/>



**des outils disponibles sur**  
**[www.omedibretagne.fr](http://www.omedibretagne.fr)**  
**Rubrique : personnes âgées**

**ANAP**  
appui santé & médico-social

Suivez-nous :

LETTRE DE L'ANAP MON ESPACE MON PANIER (0)

ACCUEIL RESSOURCES PARTICIPEZ À NOTRE ACTION LES PROJETS L'ANAP CONTACTS

Accueil / Ressources / Outils

## Inter Diag Médicaments en EHPAD V2

mardi 07 mars 2017

La iatrogénie médicamenteuse est fréquente et grave chez le sujet âgé. Plusieurs études relatives à la prise en charge médicamenteuse des résidents en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) mettent en évidence d'importantes défaillances sur les différentes étapes de ce macro-processus. Dans ce contexte, la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse représente un enjeu important de qualité des soins dans les EHPAD.

[Solutions pour l'appui à la transformation des établissements](#)

[PUBLICATION\(S\) ASSOCIÉE\(S\)](#)

[Prise en charge médicamenteuse des résidents en EHPAD](#)

[ACTUALITÉ\(S\) ASSOCIÉE\(S\)](#)

[L'outil « sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD » de l'ANAP voyage en Belgique](#)

[Retour sur l'expérimentation d'Inter Diag](#)

SE CONNECTER POUR TÉLÉCHARGER

## Interdiag V2 : QQOQCP

### Quoi ? Les objectifs :

L'outil permet :

- de générer automatiquement la **cartographie et les scores** de maîtrise des risques des 7 axes de sécurisation :
  - Prévention,
  - Pilotage,
  - Entrée et transfert du résident,
  - Prescription et dispensation,
  - Préparation et administration,
  - Organisation du stockage,
  - Gestion du stockage
- d'objectiver les **points forts et les points critiques** de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse ;
- de définir des **priorités dans les actions** à mettre en œuvre et d'identifier les leviers d'amélioration potentiels



## Interdiag V2 : QQQQCP

### Qui ?

Cet outil est destiné à être utilisé au cours d'une **réunion pluridisciplinaire avec les principaux professionnels concernés** par la prise en charge médicamenteuse des résidents : Médecin coordonnateur, Médecins traitants, Cadre de santé, Pharmaciens, IDE et aides-soignants,

### Comment ?

[Fichier interDiag avec ou sans PUI](#)

# Plan d'action : Thésaurus « Outils »



SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE EN EHPAD AIDE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION			
Thématique	Axe ou Item	Retour d'expérience, Référence nationale ou régionale <i>(liste non exhaustive)</i>	
		Intitulé	
		Lien	
Politique Qualité de la PEC médicamenteuse	A.01	Qualité de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD - ARS/OMEDIT Basse Normandie - Avril 2013	<a href="http://www.omedit-basse-normandie.fr">http://www.omedit-basse-normandie.fr</a>
		Manuel Qualité de la prise en charge médicamenteuse - Centre Gérontologique de Pontacq Nay Jurançon - Juin 2014 (EHPAD avec PUI)	
		Circuit du médicament des EHPAD du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) : EHPAD sans PUI	
Liste préférentielle	A.10	Guide méthodologique de création d'une liste préférentielle de médicament - OMEDIT Pays de la Loire - Juin 2014	<a href="http://www.omedit-paysdelaloire.fr">http://www.omedit-paysdelaloire.fr</a>
		Liste préférentielle de médicaments adaptés en EHPAD - OMEDIT Basse et Haute Normandie - Juin 2014	<a href="http://www.omedit-basse-normandie.fr">http://www.omedit-basse-normandie.fr</a>
		Elaborer votre liste préférentielle adaptée à la personne âgée en EHPAD - OMEDIT Champagne Ardenne - Août 2013	<a href="https://www.grand-est.ars.sante.fr">https://www.grand-est.ars.sante.fr</a>
		Liste préférentielle de médicaments adaptés à la personne âgée (LPM-PA) – OMEDIT ALSACE Juillet 2012	<a href="https://www.grand-est.ars.sante.fr">https://www.grand-est.ars.sante.fr</a>
		Liste préférentielle de médicaments en EHPAD – ARS Bourgogne – Mai 2013	<a href="https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr">https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr</a>
Procédures/Protocoles	C01	Circuit du médicament des EHPAD du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP)	
	C.06	Conduite à tenir en cas d'urgence - EHPAD Korian - Juin 2012	
Confusions médicaments	C.09	Dénomination des médicaments et risque de confusion - ANSM - Avril 2011	<a href="http://ansm.sante.fr/">http://ansm.sante.fr/</a>
Analyse des Evènements Indésirables	E.02	Fiche signalétique évènement indésirable - Hôpital Léon Bérard - Avril 2013	
		Charte d'incitation à la déclaration - CH Roubaix - Juin 2012	
	E.04	Charte d'incitation à la déclaration des évènements indésirables – OMEDIT Aquitaine	